



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Province de Québec

Municipalité Régionale de comté La Haute-Yamaska

136 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, J0E 2C0

AVIS PUBLIC

Veillez prendre avis qu'à la séance régulière qui sera tenue le 12 mars 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton que le conseil statuera sur une :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME

Nom du propriétaire :	Marcel Bruneau
Numéro de cadastre :	Futur lot 6 204 477
Adresse civique :	915, rang Haut-de-la-Rivière-Sud
Nature et effets de la demande :	Diminuer la profondeur moyenne d'un lot de 75 mètres à 71,3 mètres. Augmenter la superficie d'un premier bâtiment accessoire de 75 m.c. à 111,8 m.c. Augmenter la superficie d'un second bâtiment accessoire de 75 m.c. à 363,8 m.c. Augmenter la somme des bâtiments accessoires de 100 m.c. à 475,6 m.c.

Toute personne intéressée pourra lors de cette séance être entendue par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, le 22 février 2018.

Daniel Desnoyers
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Desnoyers, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que j'ai affiché et publié le présent avis public le 22 février 2018 au bureau municipal situé au 136 rue Principale, à l'Église de Ste-Cécile-de-Milton située au 345 rue Principale et à la Caisse Populaire de la Haute-Yamaska située au 112 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le 22^{ième} jour de février 2018.

Daniel Desnoyers
Directeur général et secrétaire-trésorier